canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

MAI 2017 **17_QUE_063**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à la simple question Philippe Vuillemin - Pour un salon des Antiquaires renouvelé

Rappel de la question

Le salon des Antiquaires a longtemps été une manifestation phare de l'automne valdo-lausannois.

Internet et les sites marchands ont porté un rude coup au monde des antiquaires qui sont obligés de redimensionner leur salon et ne peuvent s'acquitter des sommes qui leur sont demandées à Beaulieu.

Le milieu des antiquaires est pourtant persuadé qu'au-delà du cadre " marchand ", l'exposition de belles pièces participe à la vie culturelle de Lausanne et de son canton, surtout si celle-ci s'accompagne d'une exposition de qualité.

Le bâtiment du musée Arlaud, très bien situé par ses accès et qui voit de temps à autre des artistes vendre leurs œuvres, semble un endroit idéal pour concrétiser un salon des Antiquaires renouvelé, et pourquoi pas dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Question :

Comment l'Etat de Vaud et son service culturel pourraient-ils, de concert avec la Ville de Lausanne et les antiquaires concernés, entrer en matière sur l'utilisation du bâtiment Arlaud pour un salon des antiquaires renouvelé ?

(Signé) Philippe Vuillemin

Réponse du Conseil d'Etat

I. Préambule

Le Salon des Antiquaires est une manifestation privée organisée par le syndicat romand des Antiquaires, dirigé par Monsieur Lionel Latham. Il s'agit d'une démarche essentiellement commerciale.

Pendant quelques années, une petite exposition culturelle accompagnait le Salon, mais le syndicat romand y a renoncé récemment car elle ne rencontrait pas beaucoup d'intérêt et demandait une organisation considérable.

En 2016, le Salon ne s'est pas tenu au Palais de Beaulieu car il n'y avait pas suffisamment d'inscrits pour exposer des objets mobiliers et le Salon ne rentrait plus dans ses fonds.

Le syndicat des Antiquaires est en train de chercher un nouveau lieu ailleurs en Suisse romande, adapté à l'évolution du marché. Il souhaite repenser le Salon.

L'Espace Arlaud est un lieu d'exposition pour des projets culturels et non commerciaux. Il est principalement réservé aux musées cantonaux (art, photographie, archéologie et histoire, géologie, zoologie et monnaie) et à la Bibliothèque cantonale et universitaire dont il accueille par tournus les expositions temporaires. Il héberge aussi de cas en cas des manifestations extérieures conformes à sa mission culturelle. Le Service des affaires culturelles (SERAC) tient son calendrier des expositions, lequel prévoit une occupation jusqu'en 2020.

L'Espace Arlaud fait par ailleurs l'objet d'une réflexion sur son utilisation future, dans le cadre de l'étude menée actuellement sur l'avenir du Palais de Rumine et le redéploiement des musées cantonaux et de la Bibliothèque cantonale et universitaire après le départ du Musée cantonal des beaux-arts prévu en 2019.

II. Réponse à la question

Comment l'Etat de Vaud et son service culturel pourraient-ils, de concert avec la Ville de Lausanne et les antiquaires concernés, entrer en matière sur l'utilisation du bâtiment Arlaud pour un salon des antiquaires renouvelé ?

Actuellement, il n'est pas opportun d'envisager une entrée en matière sur l'utilisation du bâtiment Arlaud pour un salon des antiquaires renouvelé pour les raisons évoquées plus haut, à savoir :

- L’Espace Arlaud est un lieu d’exposition pour des projets culturels et non commerciaux. Il faudrait dès lors revoir la politique d’occupation du bâtiment, car le Salon des antiquaires créerait un précédent ouvrant la voie à des demandes concernant de nombreux et variés événements commerciaux.
- L’Espace Arlaud fait actuellement l’objet d’une réflexion sur son utilisation future dans le cadre de l’étude menée sur l’avenir du Palais de Rumine ; il s’agit d’attendre le terme de l’étude et les décisions politiques y relatives avant d’engager l’Espace Arlaud pour la décennie à venir.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 17 mai 2017.

Le président :	Le chancelier :
P.-Y. Maillard	*V. Grandjean*